



Communiqué

de l'agence sur les drogues de l'UE à Lisbonne

RAPPORT EUROPÉEN SUR LES DROGUES 2023: FAITS MARQUANTS

La diversification de l'offre et de l'usage de drogues crée de nouvelles problématiques pour l'Europe

(16.6.2023, LISBONNE — **EMBARGO 12 h 00 Lisbonne | 13 h 00 Bruxelles/HEC**) La diversification de l'offre et de l'usage de drogues crée de nouvelles problématiques pour la politique en matière de drogue, de soins et de santé en Europe. Elle est mise en évidence aujourd'hui par l'**Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)** lors du lancement de son **Rapport européen sur les drogues 2023: Tendances et évolutions** à Bruxelles (1). Ce rapport fournit la dernière vue d'ensemble existante de la situation en matière de drogues en Europe, en explorant les principales tendances et les menaces émergentes.

La disponibilité des drogues reste élevée pour tous les types de substances et l'ampleur et la complexité de la production de drogues illicites en Europe continuent de croître. Les usagers de drogues sont désormais exposés à un éventail plus large de substances psychoactives, présentant souvent une teneur en principe actif et une pureté élevées. Étant donné que ces produits peuvent être vendus sous forme de poudres ou de pilules d'apparence anodine, il se peut que les consommateurs ignorent ce qu'ils prennent. Le rapport souligne la nécessité de mettre en place des stratégies efficaces de communication sur les risques afin d'alerter les consommateurs sur les effets indésirables sur la santé liés aux nouvelles substances, aux interactions entre drogues et aux produits à forte teneur en principe actif.

Le rapport couvre un large éventail de drogues illicites, allant des opioïdes et des stimulants aux nouveaux produits dérivés du cannabis et aux drogues dissociatives (par exemple la kétamine). Elle fait également le point sur les nouvelles substances psychoactives (NSP), qui continuent de poser un problème de santé publique en Europe. En 2022, 41 nouvelles drogues ont été signalées pour la première fois via le système d'alerte précoce de l'UE (EWS), portant le nombre total de nouvelles substances psychoactives surveillées par l'**EMCDDA** à 930.

M^{me} Ylva Johansson, commissaire européenne chargée des affaires intérieures, a déclaré: «La criminalité organisée liée à la drogue représente une menace majeure pour la société, et je suis profondément préoccupée par le fait que les substances consommées aujourd'hui en Europe risquent d'être encore plus nocives pour la santé que par le passé. Le *rapport européen sur les drogues 2023* décrit des quantités records de drogues illicites saisies par les États membres. Lors de mes récentes visites dans des ports maritimes européens, et en Amérique latine, j'ai pu constater que les trafiquants de drogue continuent d'infiltrer les chaînes d'approvisionnement, en exploitant les travailleurs et en exerçant des effets négatifs sur les communautés par la violence et la corruption. Il est essentiel que l'UE coopère avec les pays tiers dans le cadre de la lutte mondiale contre le trafic de drogues. Le renforcement du mandat et du rôle de l'EMCDDA sur le plan international vient à point nommé pour permettre à l'agence de tenir la cadence face à l'évolution de ce problème de drogue».

Le rapport souligne la nécessité d'améliorer les données médico-légales et toxicologiques afin de mieux comprendre les menaces que représentent les substances de synthèse nouvelles et à forte teneur en principe actif, les mélanges de drogues, les substances coupées, et l'évolution des marchés de la drogue et des modalités de consommation. Dans le cadre de son nouveau mandat en 2024, l'agence mettra en place un réseau européen de laboratoires de police scientifique et de toxicologie afin de renforcer les capacités dans ce domaine (2).

Pour **Alexis Goosdeel, directeur de l'EMCDDA**: «Le rapport de cette année nous rappelle brutalement que les problèmes liés aux drogues illicites sont présents dans l'ensemble de notre société. Je résumerai cette situation ainsi: *Everywhere, Everything, Everyone* [Partout, Tout, Tous]. Les drogues illicites classiques sont désormais largement accessibles, tandis que de nouvelles substances à forte teneur en principe actif continuent d'apparaître. Presque tout ce qui présente des propriétés psychoactives peut faire son apparition sur le marché de la drogue, souvent sous un étiquetage erroné ou dans des mélanges. C'est pourquoi les drogues illicites peuvent toucher tout le monde, que ce soit directement, par leur usage, ou, indirectement, par leurs répercussions sur les familles, les communautés, les institutions et les entreprises. Elles exposent également de plus en plus nos citoyens à la violence liée aux stupéfiants et à ses conséquences. Aujourd'hui, nous mettons l'accent sur les problématiques soulevées par les stimulants, les drogues de synthèse et les nouveaux produits dérivés du cannabis. Il est essentiel d'intensifier les essais médico-légaux et toxicologiques afin de mieux détecter les menaces émergentes et de protéger la santé de tous. Nous devons également investir davantage dans les services de prise en charge, qui sont désormais appelés à répondre à des besoins plus diversifiés et plus complexes».

Évolutions récentes de la politique relative au cannabis dans un marché complexe

Le champ d'application des politiques relatives au cannabis en Europe s'élargit progressivement, couvrant désormais non seulement le contrôle du cannabis illicite, mais aussi la réglementation du cannabis et des cannabinoïdes utilisés à des fins thérapeutiques ou autres (par exemple : cosmétiques, alimentaires).

Aujourd'hui, cinq États membres de l'UE (**Allemagne, Luxembourg, Malte, Pays-Bas et Tchéquie**) ainsi que la **Suisse** mettent en place, ou envisagent de mettre en place, de nouvelles approches pour réglementer l'offre de cannabis à des fins récréatives. Ces changements, décrits dans le rapport, soulignent la nécessité d'investir dans le contrôle et l'évaluation afin de comprendre pleinement leur incidence sur la santé et la sécurité publique ⁽³⁾.

Le cannabis reste la drogue illicite la plus consommée en Europe. On estime qu'environ 8 % (22,6 millions) d'adultes européens (15-64 ans) ont consommé du cannabis au cours de l'année écoulée. En 2021, les quantités de résine de cannabis (816 tonnes) et d'herbe de cannabis (256 tonnes) saisies dans l'UE ont atteint leur niveau le plus élevé depuis une décennie, ce qui semble indiquer la disponibilité élevée de cette drogue. Selon les estimations, en Europe, 97 000 usagers sont entrés en soins pour des problèmes liés à un usage de cannabis en 2021.

Les nouveaux produits dérivés du cannabis posent des problèmes de santé publique. Certains produits vendus sur le marché des drogues illicites en tant que cannabis naturel peuvent être coupés avec des **cannabinoïdes de synthèse** à forte teneur en principe actif, entraînant des risques d'intoxication. De plus, des extraits et des produits à ingérer à forte teneur en principe actif ont été associés à des passages aux urgences pour intoxication aiguë.

En 2022, l'**hexahydrocannabinol (HHC)** est devenu le premier cannabinoïde semi-synthétique signalé dans l'UE. Il a été détecté dans les deux tiers des États membres et, dans certains pays de l'UE, il est vendu comme une alternative «légale» au cannabis ⁽⁴⁾. Depuis octobre 2022, le HHC fait l'objet d'une surveillance intensive dans le cadre du système d'alerte précoce de l'UE (**EWS**) afin de mieux comprendre les risques qu'il peut présenter pour l'Europe.

Saisies records de cocaïne et préoccupations croissantes concernant l'usage de stimulants de synthèse

Le trafic de grandes quantités de cocaïne par les ports maritimes européens dans des conteneurs commerciaux est à l'origine de la grande disponibilité de cette drogue aujourd'hui. D'aucuns craignent que cette situation ne contribue à accroître l'usage de cocaïne, les effets néfastes sur la santé et la criminalité liée à la drogue.

En 2021, une quantité record de 303 tonnes de cocaïne a été saisie par les États membres de l'UE. La **Belgique** (96 tonnes), les **Pays-Bas** (72 tonnes) et l'**Espagne** (49 tonnes) contribuaient pour près de 75 % de la quantité totale saisie. Les données préliminaires de 2022 montrent que la quantité de cocaïne saisie à Anvers, deuxième plus grand port maritime d'Europe, est passée de 91 tonnes à 110 tonnes en 2021.

Les données suggèrent que les groupes criminels organisés ciblent également davantage de plus petits ports situés dans d'autres pays de l'UE, ainsi que dans les pays limitrophes de l'UE. La fabrication illicite de cocaïne dans l'UE gagne en importance, 34 laboratoires de fabrication de cocaïne ayant été démantelés en 2021 (23 en 2020), dont certains étaient de grande envergure.

La cocaïne est le stimulant illicite le plus couramment utilisé en Europe, consommé par environ 1,3 % (3,7 millions) d'adultes européens (15-64 ans) au cours de l'année écoulée. Il s'agissait de la substance la plus fréquemment associée à des passages aux urgences pour intoxication aiguë en 2021, mentionnée dans 27 % des cas. Certains signes indiquent également que l'injection de cocaïne et l'usage de crack sont de plus en plus courants au sein de groupes marginalisés de certains pays, raison pour laquelle il est nécessaire d'intensifier les mesures de réduction des risques. On estime à 7 500 le nombre d'entrées en traitement liées au crack en 2021.

La diversification des stimulants synthétiques désormais disponibles sur le marché des drogues illicites accroît les risques pour la santé publique. Historiquement, l'amphétamine est le stimulant synthétique le plus couramment utilisé en Europe. Cependant, il semblerait que la méthamphétamine mais aussi les cathinones de synthèse contribuent désormais de manière plus significative que par le passé aux problèmes globaux liés aux stimulants en Europe.

Le rapport indique également que les stimulants sont désormais plus souvent injectés, parfois en combinaison avec de l'héroïne ou d'autres opioïdes. Il sera essentiel de comprendre les risques liés à l'évolution des modalités de l'usage de drogue par injection afin de concevoir des interventions qui réduisent les risques associés à ce comportement.

Risques sanitaires potentiels associés à des substances moins connues

La kétamine, utilisée comme anesthésique et analgésique en médecine, est devenue une drogue dont l'usage à des fins récréatives s'est développé dans certains milieux. Elle est généralement sniffée et est parfois ajoutée à d'autres mélanges de drogues, notamment les poudres et comprimés de MDMA. Les consommateurs chroniques de kétamine peuvent souffrir de problèmes de santé (ex. lésions de la vessie).

L'augmentation de l'usage du protoxyde d'azote («gaz hilarant») à des fins récréatives dans certaines régions d'Europe suscite des préoccupations en matière de santé. Une étude récente de l'**EMCDDA** ⁽⁵⁾ a mis en évidence les risques associés à cette drogue, qui semble désormais plus accessible, moins chère et plus populaire chez certains jeunes. Ces risques peuvent inclure des intoxications, des brûlures et des lésions pulmonaires, voire, dans certains cas d'utilisation prolongée, des lésions nerveuses. Tout cela plaide donc pour une prise en charge des usagers de cette substance dans les structures de prévention et de réduction des risques. Les approches réglementaires liées à la vente et à l'usage de cette substance varient d'un pays à l'autre.

Le rapport publié ce jour examine également l'intérêt croissant du potentiel thérapeutique des drogues psychédéliques. Si des recherches encourageantes sont menées sur le potentiel que ces substances présentent pour traiter différents problèmes de santé mentale, le rapport souligne également que des programmes non réglementés risquent d'être mis en œuvre dans l'UE et ailleurs. Un intérêt croissant pour ce sujet pourrait encourager une plus grande utilisation expérimentale de ces substances sans suivi médical, ce qui pourrait mettre certaines personnes vulnérables en danger.

Les problèmes liés aux opioïdes en Europe évoluent

L'héroïne reste l'opioïde illicite le plus couramment consommé en Europe, mais l'usage d'opioïdes de synthèse suscite également une inquiétude croissante dans certaines régions. De nombreux opioïdes de synthèse présentent une forte teneur en principe actif et risquent de donner lieu à des intoxications et à des décès. Seules de petites quantités sont nécessaires pour produire des milliers de doses, ce qui en fait une substance potentiellement plus lucrative pour les groupes criminels organisés.

De nouveaux opioïdes de synthèse non contrôlés continuent d'apparaître sur le marché européen des drogues, 74 ayant été identifiés depuis 2009. Ces dernières années, la plupart des substances opioïdes nouvellement identifiées et signalées dans le système d'alerte précoce (**EWS**) étaient des opioïdes à forte

teneur en **benzimidazole** (nitazène). Par rapport à l'**Amérique du Nord**, les nouveaux opioïdes de synthèse (par exemple les produits dérivés du fentanyl et les nitazènes) jouent actuellement un rôle relativement faible sur l'ensemble du marché européen des drogues, bien qu'ils constituent un problème important dans certains pays.

Les nouveaux opioïdes de synthèse (y compris les benzimidazoles et les produits dérivés du fentanyl) ont été associés à une augmentation du nombre de décès par surdose dans les **pays baltes**. En **Estonie**, de nouveaux opioïdes de synthèse ont été découverts dans des mélanges contenant une benzodiazépine et de la **xylazine**, un sédatif pour animaux. Ces combinaisons, respectivement connues sous le nom de **«benzo-dope»** et de **«tranq-dope»**, sont liées à des décès par surdose en **Amérique du Nord**. Le rapport indique que «... même si les problèmes dans ce domaine sont actuellement relativement limités, ce groupe de substances représente une menace susceptible d'avoir une incidence plus significative sur la santé et la sécurité en Europe à l'avenir».

La disponibilité de l'héroïne semble rester élevée à l'heure actuelle. La quantité d'héroïne saisie par les États membres de l'UE a plus que doublé en 2021, pour atteindre 9,5 tonnes, tandis que la **Turquie** a saisi une quantité record de 22,2 tonnes. La quasi-totalité de l'héroïne consommée en Europe provient d'**Afghanistan**, où les talibans ont annoncé l'interdiction de la culture du pavot à opium en avril 2022. Bien qu'il soit trop tôt pour dire quel effet cette interdiction aura sur le marché européen de l'héroïne, d'aucuns craignent que toute diminution de la disponibilité de cette drogue ne soit associée à une augmentation de l'offre et de la demande d'opioïdes de synthèse.

Franz Pietsch, président du conseil d'administration de l'EMCDDA, conclut: «Le rapport publié aujourd'hui constitue une ressource essentielle qui nous donne un aperçu stratégique de la situation européenne en matière de drogues et de ses implications pour la santé et la sécurité publique.

La publication de ce rapport intervient à un moment crucial, alors que l'EMCDDA se prépare à un nouveau mandat et à un nouvel avenir. Nous nous réjouissons par avance de nous acquitter de cette nouvelle mission prometteuse, qui permettra à l'agence d'étendre ses capacités de contrôle, de renforcer l'état de préparation de l'UE et de contribuer à développer les compétences afin d'améliorer les interventions dans le domaine des drogues».

(¹) Pour en savoir plus sur le *Rapport européen sur les drogues 2023*, voir https://www.emcdda.europa.eu/event/2023/06/launch-event-european-drug-report-2023_en. Le rapport décrit la situation en matière de drogues jusqu'à la fin 2022, sur la base des données 2021 et, le cas échéant, 2022.

(²) En 2024, l'EMCDDA deviendra l'Agence des drogues de l'UE (EUDA), avec un *mandat élargi*.

(³) https://www.emcdda.europa.eu/publications/faq/cannabis-laws-europe-questions-and-answers-for-policymaking_en

(⁴) https://www.emcdda.europa.eu/news/2023/new-cannabinoid-hhc-spotlight-market-evolves_en

(⁵) https://www.emcdda.europa.eu/news/2022/11/no-laughing-matter-new-report-shows-rise-recreational-use-nitrous-oxide_en